

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 octobre 2011

11èmes Rencontres de la FHP

Pour Raymond Soubie :

**« Notre modèle social ne pourra perdurer à
l'identique
qu'à la condition d'une croissance soutenue »**

Paris, le 25 octobre 2011 - A l'occasion des 11èmes Rencontres de la FHP, Raymond Soubie est revenu lors d'une conférence, en présence du président de la FHP et de la directrice de la DGOS, et devant près de 300 directeurs de cliniques et hôpitaux privés, sur l'avenir de notre système de protection sociale. Selon lui, sa pérennité, dans sa forme actuelle, n'est aujourd'hui pas garantie et est conditionnée au taux de croissance de notre pays.

Pour la Fédération de l'Hospitalisation Privée, des réformes courageuses permettraient sa sauvegarde. La FHP, qui contribue au débat sur l'avenir du système de santé et de l'organisation des soins, appelle notamment à l'accélération de la convergence tarifaire, à la mise en œuvre du secteur optionnel et à une réforme de la formation des médecins.

Revenant sur son expérience de conseiller aux affaires sociales, Raymond Soubie a rappelé l'intérêt du Président de la République pour le domaine de la santé et de l'hôpital en particulier. Il a souligné le tournant majeur apporté par la loi HPST avec le concept innovant distinguant mission de service public et statut juridique de l'établissement de santé. Si Raymond Soubie a fait part de son inquiétude quant à l'avenir du système de protection sociale français auquel il est attaché, il a notamment souligné que la convergence tarifaire, « *mouvement inévitable* », était aujourd'hui clairement lancée. La convergence tarifaire permet, selon lui, de lutter contre les déficits, et par là-même d'améliorer notre système de santé. Raymond Soubie a ensuite rappelé la menace qui pèse sur les comptes sociaux, aggravée par la crise financière. Il a précisé que si la croissance française stagnait durablement sous les 2,5%, le système de protection sociale ne pourrait perdurer dans sa forme actuelle.

A ses côtés, la FHP a affirmé qu'améliorer le financement du système de Santé, c'était augmenter son efficacité et la qualité des soins délivrés aux patients. Pour Jean-Loup Dourousset : « *Le contexte économique ne permet plus d'attendre. Nous devons, dans l'élan donné par les premières réformes, engager une vraie réflexion et une action concrète qui prenne en compte les perspectives macro-économiques. Les Français ne comprendraient pas qu'on laisse leur santé se dégrader pour s'être accroché à un système dépassé.* »

Trois enjeux d'avenir :

Dissocier le double rôle de l'État, définir la place des Complémentaires dans le système français et engager une réflexion en matière de formation des professionnels de santé

Interrogé sur le double rôle de régulateur et de gestionnaire des hôpitaux publics du Ministère de la Santé, Raymond Soubie s'est clairement prononcé pour une dissociation des deux rôles, avec celui de régulateur entre les mains de l'Etat et par ailleurs une décentralisation plus grande en matière de gestion des hôpitaux.

La place des assurances complémentaires dans le financement a également été discutée, soulevant la question de la solidarité entre Assurance-maladie obligatoire (AMO) et complémentaires santé (AMC). Soulignant leur rôle essentiel dans le système de soins, Raymond Soubie a appelé à ce que les frontières entre AMO et AMC soient mieux déterminées, déplorant le peu de progrès réalisés en la matière sur les années passées. Il a également appelé de ses vœux la mise en œuvre du secteur optionnel le qualifiant de « *très bonne base* » voire de « *nécessité* » pour répondre aux difficultés d'accès aux soins rencontrés par un certain nombre d'assurés sociaux.

Sur la question de la formation des professionnels de santé, Raymond Soubie a reconnu le besoin d'une réflexion. « *Les secteurs de la santé et d'aide à la personne sont créateurs d'emploi mais ces professions souffrent d'un manque de valorisation* » a-t-il indiqué. Partageant cette analyse, Jean-Loup Dourousset a rappelé son appel à une large réforme de la formation des personnels médicaux et paramédicaux : « *La démographie médicale, les déserts médicaux, les pénuries d'infirmier(e)s que connaissent de nombreux établissements, ne sont pas acceptables dans un contexte de demande toujours plus forte de soins. Tous les acteurs doivent se réunir pour enfin ouvrir un courageux débat.* »

A propos de la FHP

1100 cliniques et hôpitaux privés assurent chaque année la prise en charge de 8 millions de patients. 147 500 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et plus de 40 000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 55 % des interventions chirurgicales et près de 70% de la chirurgie ambulatoire en France
- Près d'une personne sur deux atteintes d'un cancer
- 2 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près de 20% des hospitalisations psychiatriques
- Un tiers des soins de suite et de réadaptation

Contacts :

Agence Confluence pour la FHP

Vianney LE PARQUIC

Id : 01 40 07 96 68

vianney.leparquic@confluence.fr

Directrice de la communication FHP

Christine AUBERTON

Id : 01 53 83 56 63

Mob : 07 86 40 57 05

christine.auberton@fhp.fr